

from the nstu president



Education review recommendations will cause chaos

Dr. Avis Glaze's report, *Raise the Bar: A Coherent and Responsive Education Administrative System for Nova Scotia*, which was publicly announced on January 23 and accepted by the McNeil government on January 24 will bring turmoil to Nova Scotia's public education system, already fragile after the imposition of Bill 75 and a legislated contract for public school members in 2017. While the intent is to ensure the adults in the system can fully focus on students, I fear they will be pre-occupied with a bureaucratic mess with no clear sense of how this system will work in the best interests of students.

With the acceptance of the report, the McNeil government once again announced its intentions to attack the collective rights of NSTU members, and the fabric of public education.

As NSTU members, we should be concerned that this new structure will decimate our collegial model, by removing principals, vice principals and central office supervisory personnel from the union through legislation. Administrators are teachers first and have always been instructional leaders despite what this report implies. To make matters worse the education minister had the audacity to offer the union money to pay us for a decline in our membership. This is nothing but a bribe. We are not prepared to sell out NSTU members or our public education system.

Under this new system, a College of Teachers will be created—a new level of bureaucracy designed to oversee discipline. If designed like the College in Ontario, the cost of this new body will be deducted directly from your salary and any disciplinary action would be made public.

I know this is very difficult news. I had held out some hope that, over time, teachers might regain some trust with this government. If the government had listened to the NSTU and you through passionate presentations to Law Amendments, they would have known what needed to be done and could/should have made a commitment to INVEST in education then. We would be well on our way to better education for our students now. Instead they continue to attack our profession, erode our rights and demoralize us.

I like you am still digesting this information. I am angry but not surprised. The NSTU was not given any information prior to the day of the release. We are continuing to review the Glaze report and determining the best course of action to take. We will not take this lightly. We will continue to defend our collective rights as the Nova Scotia Teachers Union.

We will provide you with information when it is available and we ask for your patience as we work through this situation. Please monitor your NSTU e-mail and Facebook page for updates. We will also be using our text messaging and union calling systems to deliver messages. Please ensure you have updated your personal information in the Membership Registry to receive texts and calls.

I know many public school members are wondering about the government Service Award payout offer and are looking for the advisory information. Since each person's payout will be based on the year they started, the Board they are working in, the Board they started in, where they were working before and after certain dates, status during any of those teaching years, whether they took a leave, what type of leave, arbitration decisions, and a number of other factors, it is virtually impossible to send out a memo that would encompass every teacher's situation. Please be patient and wait until you receive your service award statement in February. Once you have received this information, you will have the opportunity to ask questions to ensure the calculations are accurate. Staff will be able to help you with your questions once you have your specific information. Please be careful with information you share on Social Media as this information may not be accurate for all members. If you have questions that you believe could be answered before you receive your statement please contact your NSTU staff officer.

Taking the payout or not, is a personal decision. The NSTU cannot advise you either way. We strongly suggest you contact a certified financial advisor to assist you in your decision making. The Q&A provided by your school board contains helpful information. Please read that over and contact your staff officer if there is something that you don't understand or if you have a question on something not covered.

We are, yet again, moving into a period of stress and turmoil. Please take care of yourself and check in with your colleagues. Everyone is feeling demoralized, vulnerable and members are confused as to what will happen and what this means for them. NSTU staff is working very hard to sort through this situation. We will keep you informed as much as possible.

Les recommandations de l'examen de l'éducation vont engendrer le chaos

Le rapport de Mme Avis Glaze (Ph. D.), intitulé « Relever la barre : Une approche cohérente et souple d'administration de l'éducation pour la Nouvelle-Écosse », qui a été annoncé publiquement le 23 janvier et accepté par le gouvernement McNeil le 24 janvier, va causer des bouleversements dans le système d'enseignement public de la Nouvelle-Écosse, déjà fragilisé à la suite de l'imposition du projet de loi 75 et d'une convention légiférée pour les membres des écoles publiques en 2017. Bien que l'intention soit de s'assurer que les adultes au sein du système pourront se concentrer pleinement sur les élèves, je crains qu'ils ne soient plus préoccupés par le désordre bureaucratique sans avoir une idée claire de la façon dont ce système fonctionnera dans l'intérêt des élèves.

En acceptant ce rapport, le gouvernement McNeil a encore une fois annoncé ses intentions d'attaquer les droits collectifs des membres du NSTU et la structure même de l'enseignement public.

En tant que membres du NSTU, nous devrions nous inquiéter du fait que cette nouvelle structure risque de décimer notre modèle collégial, en écartant du syndicat les directrices et directeurs d'école, les directrices et directeurs adjoints et le personnel de supervision du bureau central, par le biais d'une loi. Les administrateurs sont d'abord des enseignants et ont toujours été des leaders pédagogiques en dépit de ce qu'insinue ce rapport. Pour aggraver encore les choses, le ministre de l'Éducation a eu l'audace d'offrir de l'argent au syndicat pour nous dédommager du déclin de nos effectifs. Ce n'est rien d'autre qu'un pot-de-vin. Nous ne sommes pas prêts à « liquider » des membres du NSTU ou notre système d'enseignement public.

En vertu de ce nouveau système, on verra la création d'un Collège d'enseignants – un nouveau palier bureaucratique visant à surveiller la discipline. S'il est conçu comme le Collège en Ontario, le coût de ce nouvel organe sera déduit directement de votre salaire et toute mesure disciplinaire sera rendue publique.

Je sais que ce sont de pénibles nouvelles. J'avais gardé l'espoir qu'avec le temps, les enseignants pourraient retrouver un peu de confiance en ce gouvernement. Si le gouvernement avait écouté le NSTU et vous avait écoutés, lors des présentations passionnées au Comité des amendements législatifs, il aurait su ce qui avait besoin d'être fait et aurait pu (aurait dû) prendre l'engagement d'INVESTIR dans l'éducation à ce moment-là. Nous serions alors sur la bonne voie pour améliorer l'éducation de nos élèves maintenant. Au lieu de cela, le gouvernement continue d'attaquer notre profession, d'éroder nos droits et de nous démoraliser.

Tout comme vous, je suis encore en train de digérer ces informations. Je suis en colère, mais je ne suis pas surprise. Le NSTU n'a reçu aucune information avant le jour de la publication. Nous continuons à examiner le rapport Glaze en vue de déterminer la meilleure ligne de conduite à suivre. Nous ne prendrons pas cela à la légère. Nous continuerons à défendre nos droits collectifs en tant que syndicat des enseignants.

Nous vous fournirons des informations dès qu'elles seront disponibles et nous vous demandons d'être patients tandis que nous travaillons pour gérer cette situation. Veuillez surveiller votre courriel et la page Facebook du NSTU pour des mises à jour. Nous utiliserons également les systèmes de messagerie texte et d'appels téléphoniques du syndicat pour vous communiquer des messages. Veuillez vous assurer de bien mettre à jour vos renseignements personnels dans le registre des membres pour recevoir les messages texte et les appels.

Je sais que de nombreux membres des écoles publiques s'interrogent au sujet de l'offre de paiement d'une prime forfaitaire d'ancienneté par le gouvernement et qu'ils sont à la recherche de conseils. Dans la mesure où le montant payé à chaque personne sera basé sur l'année où elle a commencé, le conseil scolaire où elle travaille, le conseil scolaire où elle a démarré, le lieu où elle a travaillé avant et après certaines dates, son statut durant ces années d'enseignement, les congés qu'elle a pris, le type de congé, les décisions d'arbitrage, et bon nombre d'autres facteurs, il est pratiquement impossible d'envoyer un mémo qui couvrirait la situation de chaque enseignant. Nous vous prions d'être patients et d'attendre de recevoir votre relevé de prime d'ancienneté en février. Une fois que vous aurez reçu cette information, vous aurez la possibilité de poser des questions pour vous assurer que les calculs sont corrects. Le personnel sera en mesure de répondre à vos questions une fois que vous aurez reçu vos informations particulières. Veuillez s'il vous plaît être prudents lorsque vous partagez des informations sur les réseaux sociaux, car ces informations peuvent ne pas être correctes pour tous les membres. Si vous avez des questions auxquelles nous pourrions à votre avis répondre avant que vous ne receviez votre relevé, veuillez communiquer avec votre cadre de direction du NSTU.

La décision d'accepter ou non ce paiement est entièrement personnelle. Le NSTU ne peut pas vous conseiller dans un sens ou dans un autre. Nous vous recommandons vivement de vous adresser à un conseiller financier agréé pour vous aider à prendre votre décision. Le document questions-réponses fourni par votre conseil scolaire contient des informations utiles. Veuillez le lire attentivement et communiquer avec votre cadre de direction s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas ou si vous avez des questions sur un sujet qui n'est pas couvert.

Nous nous dirigeons, une fois de plus, vers une période de tension et de bouleversement. Alors, s'il vous plaît, ménagez-vous et gardez le contact avec vos collègues. Nous nous sentons tous démoralisés, vulnérables et les membres comprennent mal ce qui va se passer et ce que cela signifie pour eux. Le personnel du NSTU travaille très dur pour tenter d'éclaircir cette situation. Nous vous tiendrons au courant autant que nous le pourrons.